

Constitution d'une banque de personnes candidates pour des concours internes de Chaire de recherche du Canada CRSNG et CRSH (niveau 2)

Faculté de foresterie, géographie et géomatique, Université Laval

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique (FFGG) désire recevoir le curriculum vitae (CV) de jeunes chercheurs qui se démarquent dans leur domaine de spécialité, dans l'éventualité de déposer leur candidature aux concours internes à l'Université Laval de Chaire de recherche du Canada - Niveau 2 pour les programmes CRSNG et CRSH.

Voir page 2 pour une synthèse du programme des Chaires de recherche du Canada (CRC).

La qualité du profil de la personne candidate constitue le premier critère d'attribution des chaires de recherche de niveau 2 (moins de 10 ans après la thèse de doctorat, à moins d'interruption de carrière). Ces personnes doivent être de nouveaux chercheurs reconnus par les pairs pour leur potentiel ou leurs accomplissements dans leur domaine et être aptes à proposer un programme de recherche porteur et novateur. La FFGG souhaite donc constituer une banque de personnes candidates aptes à répondre aux exigences des CRC niveau 2. En particulier, nous invitons les personnes s'identifiant comme appartenant aux quatre groupes désignés à poser leur candidature, soit les femmes, les autochtones, les personnes en situation de handicap, et celles appartenant aux minorités visibles. Pour en savoir plus à ce sujet, consultez plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion de l'Université Laval et les exigences des CRC.

Voici des exemples de domaines ou spécialités recherchés par la FFGG. Cette liste n'est pas restrictive mais elle est cohérente par rapport au plan stratégique de la faculté, des trois départements qui la constituent (Sciences du bois et de la forêt, Géographie et Sciences géomatiques), des centres de recherche affiliés et celui de l'Université Laval :

Vous pouvez soumettre votre CV en tout temps. Cependant, sachez que des CRC niveau 2 sont présentement ouvertes à l'Université Laval.

Vous vous reconnaissez dans cet appel à candidatures ? Alors n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'information ou pour déposer votre CV et une lettre de présentation dans la banque de candidats qui sera constituée. Ne tardez pas, c'est le bon temps pour vous faire connaître !

Contactez-nous au vice-décanat à la recherche de la FFGG: vice-decanat-recherche@ffgg.ulaval.ca



Photo: Julie Moffet

Transformation par le numérique

- Foresterie basée sur le numérique: de l'écosystème jusqu'aux marchés
- Villes et bâtiments intelligents
- Cartographie du territoire en temps réel, en continu, en 3D
- Géoinformatique et traitement des données géospatiales massives
- Nouveaux instruments de mesure et capteurs

Environnement et changements climatiques

- Développement de la foresterie et utilisation du bois et de ses dérivés comme outil de réduction des émissions de CO² et de lutte aux changements climatiques
- Foresterie urbaine et pratiques d'aménagement du territoire adaptées
- Développement durable dans les pays émergents ou en développement
- Géomorphologie en milieu nordique
- Biogéographie terrestre
- Paléoenvironnements et géoarchéologie
- Génomique forestière
- Agroforesterie

La gestion des risques et vulnérabilité

- Causes et conséquences des aléas naturels (feux, glissements de terrain, inondations, dégel du pergélisol, érosion côtière etc.) ou anthropiques (îlots de chaleur, pollution, etc.), autant en milieu terrestre qu'aquatique
- Santé durable, vulnérabilité des populations: causes (par exemple : les inégalités sociales) et conséquences (par exemple : migrations)
- Vulnérabilité des forêts aux changements climatiques

Engagement dans le milieu

- Échange, conciliation et partenariat autochtones
- Patrimoine et tourisme autochtones comme outil de développement
- Dynamiques migratoires : territoire, parcours et migrants
- Pratique de la gestion territoriale et foncière comme source de développement durable et d'équité sociale

Faculté de foresterie,
de géographie
et de géomatique



UNIVERSITÉ
LAVAL



Photo: Jean-Philippe Guay



Description du programme des Chaires de recherche du Canada (CRC)

Voir la description officielle des Chaires de recherche du Canada [ici](#).

En bref, deux niveaux de Chaire existent soit le niveau 1 (sénior) et le niveau 2 (junior). Les candidates et candidats à une chaire de niveau 1 doivent être des professeurs titulaires ou des professeurs agrégés en instance de devenir titulaires dans l'année ou dans les deux ans suivant la mise en candidature. S'ils sont issus d'un autre secteur que le secteur universitaire, les candidats doivent posséder les qualifications nécessaires pour pouvoir être nommés à ces niveaux.

Les **chaires de niveau 2 (dites « junior »)** sont destinées à des chercheurs émergents exceptionnels. Ces chaires sont attribuées pour une durée de cinq ans et renouvelables une fois pour une seconde période de cinq ans. Les candidates et candidats admissibles doivent avoir obtenu leur diplôme le plus élevé moins de 10 ans avant la date de mise en candidature. Dans le cas où la carrière a été interrompue (en raison, entre autres, d'un congé de maternité ou d'un congé parental, d'un congé de maladie prolongé ou d'une formation clinique), le candidat ou la candidate peut faire examiner son admissibilité à une chaire de niveau 2 par le biais du processus de justification du programme de chaires de niveau 2.

Le Programme des chaires de recherche du Canada (CRC) est fondé sur un engagement indéfectible à l'égard de l'excellence en recherche et en formation. Les candidates et candidats doivent démontrer un apport différentiel important comparativement à des chercheuses ou chercheurs œuvrant dans le même domaine au Canada (niveau 2) ou à l'international (niveau 1). Cet apport différentiel se définit, entre autres, par :

- un dossier de publication supérieur à la moyenne du groupe de référence;
- la supervision d'étudiantes et d'étudiants aux cycles supérieurs; la diversité et l'inclusion des étudiantes, étudiants et du personnel de recherche seront valorisées;
- un financement de recherche supérieur à la moyenne du groupe de référence
- l'existence de collaborations internationales (en matière de publication, de financement de recherche, d'activités de transfert de connaissances);
- un nombre d'activités de transfert des connaissances supérieur à la moyenne du groupe de référence: par exemple la réalisation d'activités diversifiées, telles que la participation à des colloques scientifiques, des entrevues à la radio, la diffusion de résultats de recherche tant dans les journaux scientifiques que dans les grands quotidiens, le transfert vers des communautés de pratique, etc.
- le leadership se traduisant par le fait que la personne candidate est l'un des principaux artisans de l'essor et du transfert des connaissances dans son domaine d'expertise et qu'elle contribue aux plateformes de recherche multidisciplinaire porte-étendards de l'Université.